

à savoir sur les forfaits et les offres avec compte mobile



- frais de mise en service**gratuit**
- changement d'offre⁽¹⁰⁾**gratuit**
(frais de transfert de 45 € en cas de passage d'un forfait Orange vers une offre avec compte mobile pour les clients de moins de 3 mois d'ancienneté)
- renouvellement de la carte SIM en cas de perte ou vol **20 €**
- suspension temporaire de ligne **15 €**
- déblocage carte SIM par le serveur vocal 700, par le WEB orange.fr ou par le minitel 3615 Orange**gratuit**
- déblocage carte SIM par un conseiller client (1^{er} déblocage gratuit) **7,50 €**
- changement de numéro de téléphone **18 €**
- changement de numéro préférentiel **3 €**
(solution pro, mes 3 numéros préférés)
(1^{er} changement gratuit)
- changement de mode de paiement **7,50 €**
- frais de gestion (rejet bancaire) **15 €**
- minimum de perception (intérêt légal) **15 €**
- duplicata de contrat **7,50 €**
- duplicata de facture **3 €**
- téléchargement du répertoire 20 n° par le service clients **2,3 €**
(1^{er} téléchargement gratuit)
- fourniture code désimlockage par le service clients (gratuit après 6 mois d'abonnement) **76 €**
- dépôt de garantie exigé dans les cas suivants :
 - mode de paiement autre que le prélèvement automatique **76 €**
 - incident de paiement du fait de l'abonné **76 €**
 - absence de justificatif de domicile fixe en France métropolitaine ou, RIB ou chèque annulé **530 €**
- avance sur consommation demandée en cas de souscription à l'option Orange sans frontière dans les cas prévus aux conditions spécifiques d'abonnement **530 €**
- durée minimale d'abonnement **12 mois**
- avec privilège 24 mois* **24 mois**

* options non disponibles sur les offres avec compte mobile.

- (1) Communications décomptées à la seconde dès la première seconde.
- (2) Communications décomptées à la seconde, au-delà de la première minute indivisible.
- (3) RTC : Prix de l'appel passé depuis le réseau « fixe » de France Télécom.
- (4) Facturation à la seconde dès la 1^{re} seconde pour les communications incluses dans le forfait 1 heure. Facturation à la seconde après la première minute indivisible pour les communications décomptées du compte mobile.
- (5) Les n° spéciaux sont les n° à 10 chiffres commençant par 08, les n° Azur, Indigo, les n° de radiomessagerie (y compris les appels de notification de la messagerie vocale vers un n° de radiomessagerie) et les n° à 4 chiffres commençant par 36 (sauf 3610), liste non exhaustive.
- (6) La partie renvoyée de l'appel est à la charge de l'abonné Orange aux mêmes conditions tarifaires qu'un appel effectué depuis le téléphone Orange vers le numéro de renvoi.
- (7) Pays de la zone 1 : Europe + DOM
Pays de la zone 2 : Europe élargie + Maghreb + Amérique du Nord.
Pays de la zone 3 : Reste du Monde + TOM
- (8) La réception d'un appel de mémo et d'un appel de notification sur un mobile Orange autre que celui de l'abonné est facturée, au destinataire de l'appel, au coût d'une communication reçue à l'étranger.
- (9) L'appel est à la charge du client Orange aux mêmes conditions tarifaires qu'un appel effectué depuis le téléphone Orange vers le numéro rappelé. L'utilisation de la fonction « rappel du déposant » de la messagerie vocale depuis un téléphone fixe est facturée au coût d'une communication d'une ligne fixe vers un mobile sur la facture du fixe vers le n° rappelé depuis votre mobile sur la facture Orange.

- (10) avec un terminal équipé d'un navigateur wap.
- (11) Le SAV échange express est réservé aux coffrets Orange et gratuit pendant un an à compter de la date d'achat du coffret Orange si la panne est couverte par la garantie. Dans le cas contraire, la remise à l'abonné du coffret SAV est alors payante au titre d'une réparation forfaitaire qui s'élève à 74 € pour les terminaux GSM et 146 € pour les terminaux bimodes GSM/satellite + 9 € en cas de paiement contre-remboursement.
- (12) Contrat d'assurance Orange souscrit par Orange par l'intermédiaire de Gras Savoye, société de courtage en assurances auprès de CGU Courtage (entreprise gérée par le code des Assurances). Conditions complètes dans le contrat d'assurance. Vol avec violence ou effraction, bris : dommages accidentels.
- (13) Montant minimum de rechargement du compte clic paiement :
 - Par carte bancaire 8 €
 - Par prélèvement 5 €
- (14) Le fonctionnement de ce service est soumis à l'abonnement au service "transfert d'appel" pour le 820/821 ou "transfert d'appel sur non réponse" pour la messagerie unique, auprès de France Télécom (voir conditions tarifaires de France Télécom en vigueur).
- (15) Pour le forfait ajustable, l'option Orange sans frontière est disponible en point de vente ou auprès du service clients dans un délai de 72 heures.
- (16) Hors connexion au WAP via un n° spécial.
- (17) Sous réserve de la souscription à l'option le mail Orange.
- (18) Les changements sont pris en compte sur demande faite 15 jours minimum avant la date de facturation.
- (19) L'option Orange sans frontière est activée automatiquement pour tous les clients ayant souscrit à une offre avec compte mobile. Résiliation possible sur simple demande au service clients.
- (20) Liste des terminaux compatibles sur appel au service clients.

Tous les prix sont indiqués TTC (TVA 19,6%).

Quels documents présenter lors de votre souscription à Orange ?

Vous êtes un particulier :

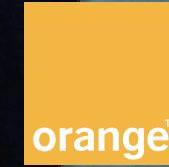
- copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- un RIB, un RIP ou un RICE en cas de prélèvement automatique
- un chèque annulé ou à 0 €
- un justificatif de domicile s'il y a divergence entre les différentes pièces justificatives.

Vous représentez une personne morale :

- un extrait Kbis de moins de 3 mois
- copie d'une pièce d'identité au nom du souscripteur
- un RIB, un RIP ou un RICE en cas de prélèvement automatique
- un chèque annulé ou à 0 €
- éventuellement, une attestation du responsable de la société autorisant le signataire à souscrire le contrat (+ une pièce d'identité du signataire).

Pour en savoir plus sur Orange, contactez-nous au : 0 800 830 800

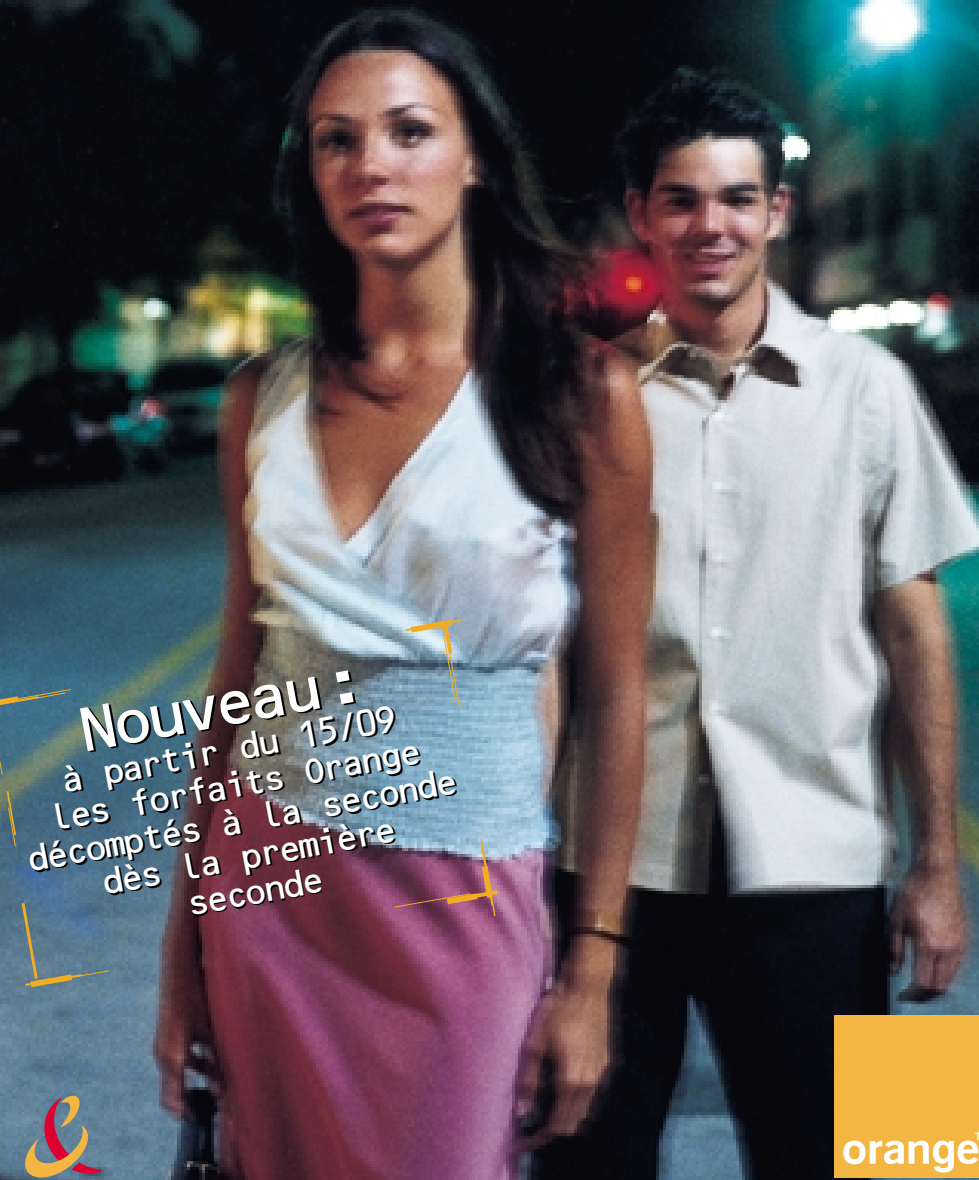
auprès de votre service clients ou sur le WEB : www.orange.fr ou sur le Minitel 36 15 Orange 0,06€/min



fiche tarifaire

forfaits Orange et offres avec compte mobile

tarifs en vigueur au 15 septembre 2002



Nouveau :
à partir du 15/09
les forfaits Orange
décomptés à la seconde
dès la première
seconde

Orange France, SA au capital de 2 096 517 960 € - RCS Nanterre 428 706 097 - crédit photos : P. MESSINA - POP FTA 09V2

le forfait ajustable

Le forfait ajustable Orange avec optima (3 €/mois offerts pendant les 3 premiers mois) vous fait bénéficier automatiquement tous les mois du meilleur forfait parmi les forfaits Orange suivants :

| | Forfait mensuel avec privilège 24 mois* | prix de la minute au-delà du forfait |
|-------------|--|--------------------------------------|
| forfait 2h | 26,50 € (31€ sur 12 mois) | 0,3€ /min |
| forfait 3h | 34,00 € (38,50€ sur 12 mois) | |
| forfait 4h | 41,50 € (46€ sur 12 mois) | |
| forfait 5h | 49,00 € (53,50€ sur 12 mois) | |
| forfait 6h | 56,50 € (61€ sur 12 mois) | |
| forfait 7h | 64,00 € (68,50€ sur 12 mois) | 0,18€ /min |
| forfait 8h | 71,50 € (76€ sur 12 mois) | |
| forfait 9h | 79,00 € (83,50€ sur 12 mois) | |
| forfait 10h | 86,50 € (91€ sur 12 mois) | |
| forfait 15h | 124,00 € (128,50€ sur 12 mois) | |

Avec le forfait ajustable Orange (avec optima ou un forfait de 2 à 15H - abonnement de 12 mois minimum) : les communications en France métropolitaine (appel vers numéros fixes, vers les mobiles des autres opérateurs métropolitains, hors numéros spéciaux) sont décomptées à la seconde dès la première seconde. Les appels vers les mobiles des autres opérateurs métropolitains font l'objet d'une facturation complémentaire de 0,002€/seconde.

* Avec privilège 24 mois, vous bénéficiez d'une réduction de 4,5 €/mois sur votre forfait pour toute souscription d'un forfait Orange d'une durée de 24 mois minimum. En cas de passage vers une offre avec compte mobile, vous restez engagé pour une période de 24 mois et ne bénéficiez plus d'une réduction de 4,5 €/mois.

l'option optima

- Pour 3 € / mois, vous bénéficiez chaque mois de l'ajustement automatique de votre facture au forfait le plus avantageux. Vous êtes facturé au minimum du 1^{er} forfait Orange, soit 2h / mois.
- Pour toute nouvelle souscription, l'option optima vous est offerte pendant les 3 premiers mois*. Au delà des 3 premiers mois, soit vous continuez à bénéficier de l'ajustement pour 3 €/ mois, soit vous choisissez l'un des dix forfaits mensuels en appelant votre service clients.

L'option optima ne peut pas se cumuler avec le report des minutes.

* Vous pouvez toutefois choisir un forfait Orange sans profiter des 3 mois optima offerts.

services gratuits

- report des minutes (sur le forfait 1 heure uniquement)
- la présentation du numéro
- le double appel
- le signal d'appel
- le SAV échange express ⁽¹⁾
- le mail Orange
- le mail 888
- l'option mobile gagnant (inscription auprès du service clients)
- 820/821 désactivation/activation du transfert de la ligne fixe vers le mobile
- 880/881 désactivation/activation du renvoi vers la messagerie vocale

communications gratuites

- 888 la messagerie vocale
- les numéros d'urgence 15, 17, 18, 112, 115
- 551 suivi conso par sms
- 555 suivi conso par serveur vocal
- #123# suivi conso écrit ⁽²⁰⁾
- 556 le serveur de rechargement compte mobile
- 782 informations mobile gagnant
- 784 obtention d'une offre mobile gagnant
- 239 le "chat" Orange
- 799 le serveur clic paiement ⁽¹³⁾

rechargement du compte mobile

sans date limite de validité du crédit de communications

- par Carte Bancaire et par prélèvement sur compte
 - montant minimum 8 €
 - montant maximum 80 €
 - plafond mensuel de rechargement 80 €
- par recharge mobicarte
 - Recharges : 15 €, 25 € (+ 5 € offerts) et 35 € (+10 € offerts) - Prix conseillé -
- solde minimum pour :
 - émettre un appel vers le réseau fixe en France métropolitaine (hors n° spéciaux⁽⁶⁾), n° verts, Monaco, mobiles, 700, 711 811, 840, 789, 744, 790, et un sms depuis son mobile 0,3 €
 - émettre un appel vers l'international, n° spéciaux, 712 et 766 2 €

Nouvelle tarification à la seconde à compter du 15/09/02 :

Toutes les communications incluses dans le forfait 1 heure sont décomptées à la seconde dès la 1^{ère} seconde.

Les communications décomptées du compte mobile sont facturées à la seconde au-delà de la 1^{ère} minute indivisible.

communications vers

- le réseau fixe en France métropolitaine (hors numéros spéciaux), les numéros verts⁽⁴⁾ 0,3 €/min
- les portails WAP^{(4) (16)} 0,3 €/min
- les mobiles Orange⁽⁴⁾ 0,3 €/min
- appels vers les mobiles des autres opérateurs métropolitains⁽¹⁾ 0,42 €/min
- 700 le service clients⁽⁴⁾ 0,3 €/min
- 711 le kiosque des services⁽⁴⁾ 0,3 €/min
- 811 le kiosque finance⁽⁴⁾ 0,3 €/min
- 789 le club Orange⁽⁴⁾ 0,3 €/min
- 840 la vocalisation des mails^{(4) (17)} 0,3 €/min
- 744 orange.fr assistance⁽⁴⁾ 0,3 €/min
- 790 changer de mobile⁽⁴⁾ 0,3 €/min
- numéros spéciaux⁽⁵⁾ : 0,3 €/min⁽⁴⁾ + RTC⁽³⁾
- 712 renseignements directs : 0,3 €/min⁽⁴⁾ + 0,85 €/appel
- 3212 renseignements internationaux⁽⁴⁾ 3,3 €/min
- 234 les services Orange plug⁽⁴⁾ 0,3 €/min
- vers l'international⁽⁴⁾
 - vers la zone 1⁽⁷⁾ : 0,48 €/min
 - vers la zone 2⁽⁷⁾ : 0,55 €/min
 - vers la zone 3⁽⁷⁾ : 1,40 €/min
- envoi de message depuis le wap (mails, chat, messages instantanés) 0,15 €/messages

envois de SMS

- depuis un mobile situé en France métropolitaine 0,15 €/SMS
- 766 par une opératrice⁽⁴⁾ 1 €/min
- 767 dicto SMS 0,3 €/min⁽⁴⁾ + 0,25 €/appel (envoi de SMS dictés par téléphone)
- services SMS :

| n° court à 5 chiffres | coût du service*/SMS |
|-----------------------|----------------------|
| 3x xxx | sans supplément |
| 4x xxx | + 0,05 € |
| 5x xxx | + 0,20 € |
| 6x xxx | + 0,35 € |

*supplément appliqué en sus du prix d'envoi d'un sms à 0,15 €

- SMS infos à la carte : 20 220 0,15 €/SMS
- le chat par SMS : 20 123 0,15 €/SMS

Orange sans frontière (accès automatique et gratuit)⁽¹⁹⁾

- Zone 1 : Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, DOM, Espagne, Grèce, Italie, Pays Bas, Portugal, Suisse, Irlande⁽¹⁾.
- Zone 2 : Hongrie, Malte, Maroc, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Croatie.
⁽¹⁾Couverture en cours de déploiement.

| Prix/min ⁽⁴⁾ | depuis la zone 1 | depuis la zone 2 |
|---|------------------|------------------|
| ■ émission d'un appel dans le pays | 1€ | 1 € |
| ■ émission d'un appel vers la France | 1€ | 1,50 € |
| ■ réception d'un appel | 0,65 € | 0,75 € |
| ■ 888 (messagerie vocale) | 1€ | 1,5 € |
| ■ 700 ou +33 6 07 62 64 64 (service client) | 1€ | 1,5 € |
| ■ 555/551 (suivi conso par SMS) | gratuit | gratuit |
| ■ 556 (service de rechargement par SMS) | gratuit | gratuit |
| ■ émission d'un SMS | 0,3 €/SMS | 0,3 €/SMS |
| ■ réception d'un SMS | gratuit | gratuit |